

STIGMATISATION CLAUSE FATIGUE



TOUS PNC AF
Mars 2023

Depuis plusieurs mois, nous observons une remise en cause des débarquements Clause Fatigue sur MC et CC. En effet de nombreux PNC nous font part de pressions exercées par plusieurs interlocuteurs (CCO / chef de secteur / suivi...).

Le MANEX A stipule bien « *qu'un membre d'équipage ne doit pas exercer ses fonctions s'il ressent une déficience lui faisant croire qu'il ne remplit pas les conditions d'aptitude nécessaires* » (Décret de 91). De plus dans le système de Management de la Sécurité il est bien marqué noir sur blanc qu'aucune sanction ne doit être prise à l'égard des membres d'équipage se déclarant non aptes à mener à bien leur mission en raison de la fatigue !

Les rotations MC/CC étant de plus en plus denses il n'est donc pas étonnant qu'il y ait de plus en plus de Débarquements « Clause Fatigue ». D'ailleurs vos Délégués SNPNC/UNSA PNC avaient alerté et mis en garde la Direction du service rotation sur ce point.

Aucune forme de pression ou jugement ne doivent peser sur les PNC. Et surtout pas avec des arguments économiques fallacieux au détriment de la sécurité des vols !

Cette pression grandissante de la part de l'Entreprise qui s'exerce sur les PNC qui débarquent peut inciter ceux-ci à poursuivre leur mission malgré tout, et entraîner par conséquent une faute grave, sans compter l'impact sur notre santé physique et mentale. Ce n'est pas acceptable !

La Direction doit être consciente que le PNC est un maillon essentiel dans le maintien du niveau de protection en matière de Sécurité des vols. Elle doit le respecter.

Nous vous rappelons qu'en cas de débarquement « Clause Fatigue », seul un CR Fatigue doit être rédigé et qu'en aucun cas, vous ne devez avoir un entretien (ni présentiel ou même téléphonique) pour vous expliquer sur ce débarquement.

Rappelons que si le débarquement a lieu en cours de rotation, aucun retrait de trentième ne doit être effectué, comme certains veulent le faire croire.

Vos Délégués SNPNC et UNSA PNC sont et resteront vigilants quant à la gestion de ces débarquements Clause Fatigue. **N'hésitez pas à nous solliciter si vous rencontrez des difficultés. Nous sommes là pour vous.**

L'INTERSYNDICALE PNC

**C'EST ACQUIS ?
C'EST À VOUS !**